zec Chapeau-de-Paille

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Association Nature inc

Tenue à l'Auditorium de l'École secondaire Des Chutes située à Shawinigan, le 27 avril 2024.

Membres du CA présents	Membres du CA absents
Jessy Mélançon, président	Serge Blanchette, administrateur
Gilles Morais, vice-président	
Pierre Grenier, trésorier	
Isabelle Gélinas, administratrice	
Christopher Collard, administrateur	**Autres personnes présentes**
Éric Parent, administrateur	Anne-Marie Pratte, directrice générale
Marcel Beaudoin, administrateur	Yves Lafond, président d'assemblée
Réjean Angelo Poirier, administrateur	Mélanie Archibald, secrétaire de séance

86 membres ont signé le registre de présence à cette assemblée.

1. **Ouverture de l'assemblée générale**

   M. Jessy Mélançon, président du conseil d'administration, déclare l'assemblée générale ouverte à 13h07.

2. **Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

   Il est alors proposé par M. Jessy Mélançon et secondé par M. Sylvain Laberge de nommer M. Yves Lafond à titre de président de l'assemblée générale et il est proposé par M. Jessy Mélançon et secondé par M. Claude Urbain de nommer Mme Mélanie Archibald en tant que secrétaire de séance. La proposition est adoptée à l'unanimité.

   Résolution AGA- 20240427-01 adoptée à l'unanimité.

3. **Vérification du quorum**

   M. Yves Lafond remercie l'assemblée de sa confiance. Il constate le quorum, quatre-vingt-six (86) membres sont présents.

4. **Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour**

   M. Yves Lafond fait la lecture de l'ordre du jour proposée dans l'avis de convocation :

   1. Ouverture de l'assemblée générale
   2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
   3. Vérification du quorum
   4. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Document de travail

5. Mot du président
6. Présentation des membres du C.A. et de l'équipe de la ZEC
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA et AGA spéciale 2023
    7.1 Dispense de lecture du procès-verbal de l'AGA spéciale 2023 et adoption du procès-verbal de l'AGA spéciale 2023
    7.2 Dispense de lecture du procès-verbal de l'AGA 2023 et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023
8. Lecture et présentation des états financiers 2023
9. Nomination d'une firme comptable indépendante pour l'année 2024
10. Rapport des activités 2023 de la ZEC Chapeau-de-Paille
11. Présentation du dossier orignal
~~12. Résolution pour le changement réglementaire de la chasse à l'orignal~~
13. Ratification des actes posés et dépenses encourues pour l'année 2023
14. Planification stratégique 2024 – 2026
15. Projets 2024
16. Élection
17. Présentation de la tarification 2024
18. Présentation du budget 2024
19. Varia
    1) Proposition pour une meilleure utilisation des ressources du territoire
    2) Réglementation particulière de la pêche les mercredis et samedis
    3) Carte InterZEC
    4) Démantèlement des abris sommaires
    5) Présentation des projets de plan de gestion/réglementation de pêche
    6) Stationnement
    7) Feux de forêt
18. Levée de l'assemblée
19. Tirage des prix de présence

En tenant compte des quatre (4) sujets ajoutés au varia, il est proposé par M. Sébastien Blanchette et secondé par Mme Marie-Thérèse Urbain d'adopter l'ordre du jour tel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution AGA - 20240427-02 adoptée à l'unanimité.

5. Mot du président

Merci d'être venu en si grand nombre, 86 membres, en plus des non-membres, c'est très agréable de vous voir!

Mon nom est Jessy Mélançon, ça fait maintenant deux ans que je suis membre du conseil d'administration de la ZEC et j'agis à titre de président. Aujourd'hui, je suis vraiment heureux de vous voir parce que c'est une belle occasion de prendre vos questions, de pouvoir vous présenter l'année qui a eu lieu en 2023 et de pouvoir vous présenter ce qui est à venir en 2024.

Document de travail

L'année 2023, ça a été une grande année pour notre ZEC, les défis ont été très importants pour nos employés, pour nos équipes de gestion et pour les administrateurs. Vous savez comme moi que dame nature nous en a fait voir de toutes les couleurs. Je vous avais dit cela aussi en 2022, que ça avait été une grosse année, que dame nature n'avait pas été facile, mais c'était seulement un avant-goût de 2023. Des coups d'eau, il n'y en a eu pas un, pas deux, mais trois-quatre coup d'eau, des chemins qui ont été brisés et des dommages majeurs.

Que dire des incendies de forêt? Nous avons eu deux feux de forêt très importants sur la ZEC. Il y a deux chalets qui y sont passés, mais malgré tout, nous sommes vraiment fiers le conseil d'administration du travail qui a été accompli. Je dirai que notre ZEC va très bien et nous en sommes très fiers.

Aujourd'hui, je suis accompagné des huit autres administrateurs du conseil d'administration et de Madame Anne-Marie Pratte qui cumule à la fois le poste de directrice générale de la ZEC par intérim. Elle est présente depuis 2 ans et elle cumule avec ceci le poste de directrice générale de ZECs Mauricie qui est l'organisme qui supporte les 11 ZECs de la Mauricie. Madame Pratte a été secondée en 2023 par Monsieur Michel Prince, qui nous a malheureusement quitté au cours des dernières semaines. Donc, Madame Pratte sera avec nous pour une troisième saison consécutive et nous sommes extrêmement heureux de pouvoir compter sur une personne de sa compétence qui travaille avec nous dans le milieu des ZECs depuis plus de 20 ans.

Donc, je vous ai fait une promesse l'an dernier en vous disant qu'en 2023 nous allions mettre la maison à l'endroit. De terminer et de consolider les projets qui avaient été entamés dans le passé par nos prédécesseurs et je suis fier aujourd'hui de vous dire que c'est fait. Vous allez pouvoir le constater à travers les présentations qui vont être faites aujourd'hui. Nous sommes prêts à la ZEC Chapeau-de-Paille à nous tourner vers l'avenir.

J'ai assisté le mois dernier au congrès de ZEC Québec, puis le thème était « Un réseau tourné vers l'avenir », donc nous nous trouvons actuellement dans un tournant décisif pour l'avenir de nos territoires qui sont des véritables joyaux naturels qui nécessitent une attention particulière et un engagement continu pour assurer la prospérité et leur préservation.

Le président présente les quatre (4) grands principes de la mission de la ZEC. Donc, c'est autour de ces grands principes que le conseil d'administration s'est réuni en novembre dernier afin de se pencher sur une planification stratégique de la ZEC pour les années 2024-2026. Nous avons déjà entamé la prochaine étape qui est de bâtir la ZEC de demain.

Le réseau des ZECs, je ne vous le cacherai pas, vis aujourd'hui des vents de face, des défis qui sont importants. L'avenir nous réserve des défis. Nous avons seulement à penser à différentes subventions que nous avions pour l'entretien des chemins et pour l'embauche de personnel qui ont pris fin en 2023. Aujourd'hui, en date du 27 avril 2024, la saison va débuter dans quelques jours et rien ne nous laisse croire encore que nous allons pouvoir toucher de telles subventions en 2024 ni pour les années suivantes et je ne vous cacherai pas que le coût des opérations continue de monter.

Document de travail

Les défis sont aussi grands au niveau du cheptel d'orignaux, nous allons en discuter beaucoup puisque dans la zone 26, le cheptel est en baisse. Je ne vous cacherai pas que la principale vache à lait de la ZEC, c'est la chasse. Malgré ces défis, qui sont de taille, à mon avis, j'ai grandement confiance en l'équipe en place, la direction générale et les administrateurs qui ont été élus pour faire face à la situation. Selon moi, c'est dans l'adversité que nous apprenons à devenir meilleur et à nous réinventer. Merci beaucoup de votre confiance!

6. Présentation des membres du CA

Une présentation des membres du conseil d'administration et des employés est faite à l'assemblée.

Conseil d'administration

Jessy Mélançon, président	Marcel Beaudoin, administrateur
Gilles Morais, vice-président	Christopher Collard, administrateur
Pierre Grenier, trésorier	Éric Parent, administrateur
Isabelle Gélinas, administratrice	
Réjean Angelo Poirier, administrateur	
Serge Blanchette, administrateur	

Équipe de la ZEC

Anne-Marie Pratte, directrice générale par intérim
Micheline Bédard, préposée à l'accueil
Jean Lefebvre, employé terrain
Vincent Audet, employé terrain et protection de la faune
Sonia Herregods, préposée à l'accueil

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA et AGA spéciale 2023

7.1 Il est proposé par M. Marie-Thérèse Urbain et secondé par M. Jacques Guillemette de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal de l'AGA spéciale de 2023.

Résolution AGA - 20240427-03 adoptée à l'unanimité.

Mis à part quelques coquilles à rectifier, il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Louis Turbide d'adopter le procès-verbal de l'AGA spéciale 2023 tel que présenté.

Résolution AGA - 20240427-04 adoptée à l'unanimité.

7.2 Il est proposé par M. Denis Mélançon et secondé par M. Mario Lafontaine de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal de l'AGA 2023.

Résolution AGA - 20240427-05 adoptée à l'unanimité.

Document de travail

Mis à part quelques coquilles à rectifier, il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Louis Turbide d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2023 tel que présenté.

Résolution AGA - 20240427-06 adoptée à l'unanimité.

8. Lecture et présentation des états financiers 2023

La présentation des états financiers 2023 est faite par Mme Joëlle Désaulniers de la firme DGL CPA Société de comptables professionnels agréés. Il s'agit d'une mission d'examen. Le rapport et les conclusions sont favorables.

Voici quelques points influençant les résultats budgétaires 2023 :

- Les produits de contribution ont connu une légère baisse en 2023;
- Cotisation des membres qui est en hausse en 2023 due principalement à l'augmentation des prix des cotisations;
- Subvention gouvernementale d'un montant de 20 858$ qui correspond à une subvention salariale pour un employé(e) qui était qualifiée à l'embauche;
- Le poste « Autres revenus » correspond principalement à des fonds reçus pour les feux de forêt;
- Le poste « Salaires et charges sociales » connaît une hausse en 2023 due à l'augmentation du nombre d'employé(e)s;
- Le poste « Dépenses administratives » est en hausse en 2023 et provient majoritairement de l'augmentation des frais d'honoraires professionnels (entre autres le poste de directeur général);
- Les immobilisations étaient principalement le poste d'accueil et l'acquisition de matériel roulant.

L'année 2023 se clôture avec une perte brute de 21 357 $. Des interrogations ont été soulevées par divers membres de l'assemblée concernant la non-reconduction des subventions, l'augmentation des dépenses administratives, les honoraires professionnels, les taxes et les permis, ainsi qu'une question relative au paiement effectué pour le prêt COVID de 40 000 $.

M. Jessy Mélançon a pris la parole pour présenter son analyse des états financiers afin de les expliquer aux membres. Il a précisé que la perte brute de 21 357 $ mentionnée inclut l'amortissement. Si l'on exclut les amortissements, il s'agit en réalité d'un profit de 36 000 $.

Dans le bilan, on peut constater qu'en 2022, il y avait 418 310 $ d'actifs à court terme et 156 242 $ de passifs à court terme, ce qui donne un fonds de roulement de 262 068 $ en 2022. En 2023, le fonds de roulement est de 272 839 $, soit une augmentation de liquidités d'environ 10 000 $ par rapport à 2022.

Il a été expliqué qu'en 2022, il restait une dette de 40 000 $ provenant du prêt COVID, mais qu'en 2023, cette dette avait été remboursée. Il en résulte une amélioration de liquidité de 40 000 $ pour

Document de travail

l'année 2023. En cumulant ces 40 000 $ et les 10 000 $ de liquidités supplémentaires, il est possible d'affirmer que la situation financière s'est améliorée de 50 000 $.

En ce qui concerne les immobilisations, il en existe deux types : les immobilisations corporelles, qui incluent nos biens tels que le camion et le poste d'accueil. En 2023, ces immobilisations ont augmenté de 26 000 $ par rapport à l'année précédente.

Pour les immobilisations destinées à la location, incluant les PODS, les chaloupes et autres, un réinvestissement a également été réalisé, avec une augmentation de 5 000 $ par rapport à 2022. En tout, les immobilisations ont augmenté de 31 000 $ en 2023.

En conclusion, malgré la perte brute de 21 357 $, le bilan de 2023 par rapport à 2022 montre une amélioration financière de 81 000 $.

À la suite de l'analyse du bilan, des questions ont été posées sur les PODS et l'ensemencement.

L'assemblée a pris connaissance de la présentation des états financiers 2023, suivie de la lecture, de l'analyse du bilan et de la période de questions.

9. Nomination d'une firme comptable indépendante pour l'année 2024

Il est proposé par M. Jessy Mélançon et secondé par M. Claude Urbain de reconduire le mandat de la firme DGL CPA Société de comptables professionnels agréés en tant que comptable indépendant pour l'année 2024.

Résolution AGA - 20240427-07 adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des activités 2023 de la ZEC Chapeau-de-Paille

Mme Anne-Marie Pratte présente le « Rapport des activités de la ZEC Chapeau-de-Paille ». Le document est disponible pour consultation sur le site internet. On y retrouve entre autres : la mission, un portrait de la ZEC, les principaux projets visant le réseau routier, un portrait des opérations forestières, la faune, le dossier orignal, l'avancement du dossier camping et hébergement et le volet administratif.

Lors de la période de questions divers sujets sont abordés tel que la synchronisation de la chasse à l'orignal avec la chasse à l'ours, la qualité du travail de débroussaillage fait sur le territoire, la quantité inquiétante de loups sur la ZEC, le tirage au sort de l'orignal, le taux de succès de chasse à l'orignal sur la ZEC, la gestion de l'orignal, les droits de chasse ancestraux des autochtones et la transparence dans la déclaration des prises, la diffusion de l'information lors des feux de forêt, la possibilité de déplacer les saisons de chasse pour laisser plus de place à l'accouplement des espèces, le manque de présence de surveillance des agents de la faune et le suivi sur la fermeture des chemins suite à la fin des travaux forestiers.

L'assemblée a reçu la présentation du rapport des activités ainsi que du dossier orignal suivi d'une période de questions dans ce même point.

Document de travail

11. Présentation du dossier orignal

Le dossier a été présenté dans le rapport d'activité 2023 au point 10.

12. Résolution pour le changement réglementaire de la chasse à l'orignal

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

13. Ratification des actes posés et dépenses encourues pour l'année 2023

Il est proposé par M. Jacques Guillemette et secondé par M. Michel Robert de ratifier les actes posés et les dépenses encourues pour l'année 2023. Ceci s'applique autant aux administrateurs qu'aux employés de la ZEC.

Résolution AGA - 20240427-08 adoptée à l'unanimité.

14. Planification stratégique 2024-2026

M. Éric Parent présente les cinq (5) axes de la planification stratégique 2024-2026 qui est un point d'information donné par le conseil d'administration.

L'assemblée a reçu la présentation sur la planification stratégique 2024-2026.

15. Projets 2024

Mme Anne-Marie Pratte souligne qu'il y a une diminution marquée des subventions en 2024. La ZEC dépend des subventions pour ses projets, dont le réseau routier, l'aménagement faunique et le développement du territoire.

Le conseil d'administration espère réaliser certains projets en 2024 dont :

- Grand chantier de mise en place de terrain de camping rustique et semi-aménagé identifié
- Développement de la clientèle en hébergement et en camping rustique structuré
- Location d'équipements nautiques et de plein air
- Rechargement de la route 4
- Réfection des ponts au KM 36 et 55 de la route 4
- 3 bornes d'enregistrement

Il est mentionné que le passage vers le numérique pour l'enregistrement est la clé du succès pour le futur. De plus, suite à une question sur l'implantation de la borne à la ZEC Wessonneau, il est mentionné que 14% des enregistrements de la ZEC Chapeau-de-Paille se déroulent au poste d'accueil de Rivière-aux-Rats et il est très coûteux pour la ZEC d'utiliser l'enregistrement au poste d'accueil Rivière-aux-Rats. C'est pourquoi l'utilisation de la borne devient primordiale afin de diminuer les coûts relatifs aux enregistrements. L'année 2024 est une année transitoire puisqu'à partir de 2025, les visiteurs de Chapeau-de-Paille ne pourront plus s'enregistrer au poste

Document de travail

d'accueil de Rivière-aux-Rats. Ceci est dans une optique de réduction des coûts administratifs et de gestion de main-d'œuvre.

La période de question comprend les bornes d'enregistrement, l'enregistrement et le désenregistrement, le sens des courbes sur les routes, la déclaration de pêche et de gibier et les efforts de chasse et de pêche.

16. Élections

En tenant compte des règlements généraux, il y a six (6) postes d'administrateurs à pourvoir. Six (6) personnes ont soumis leur candidature. Il n'y aura donc pas d'élection cette année.

1) Présentation des candidats
Il s'agit de M. Jessy Mélançon, M. Christopher Collard, M. Louis Turbide, M. Éric Gravel, M. Pierre Grenier et M. Rafaël Massicotte-Bourbeau.

Chaque candidat se présente et indique pourquoi ils ont le désir de s'impliquer au conseil d'administration.

AJOURNEMENT LE TEMPS D'UNE PAUSE

Pendant cette période, les membres du conseil d'administration se rencontrent pour déterminer les postes qui constitueront l'exécutif : président, vice-président et trésorier.

Au retour de la pause, le conseil d'administration déclare que M. Jessy Mélançon poursuit son implication en tant que président de l'Association, M. Christopher Collard à titre de vice-président de l'Association et M. Gilles Morais veillera sur les finances de l'Association en tant que trésorier.

17. Présentation de la tarification 2024

Des changements sont faits à la tarification selon une grille présentée par le conseil d'administration.

- Un changement de présentation en sortant la carte de membre des forfaits permet davantage de transparence. Un rappel est fait concernant les avantages de la carte de membre qui donne un droit de vote à l'AGA et le privilège de se procurer un forfait à bas prix comparativement à un achat unitaire.
- Les changements permettent une meilleure conformité et de respecter les maximums tarifaires.
- L'augmentation des prix suit l'inflation et touche également les finances de la ZEC.

La période de questions sert à discuter de la priorité de la qualité du réseau routier, la diversification des activités pour assurer la pérennité de la ZEC et l'ajout d'un forfait global individuel.

Document de travail

18. Présentation du budget 2024

Mme Anne-Marie Pratte présente les prévisions budgétaires 2023 soumises à l'assemblée. Il s'agit d'un budget porté à 825 010$ et visant l'équilibre budgétaire.

L'assemblée a reçu la présentation du budget 2024.

19. Varia

1) Proposition pour une meilleure utilisation des ressources du territoire

   M. Denis Bordeleau propose que la ZEC étudie les trois (3) critères cités comme des pistes de réflexion à tenir en compte dans leurs prises de décision sur le territoire. La proposition est secondée par M. Georges Dulac. Vote demandé par M. Louis Aubry.

   Résolution AGA - 20240427-09 adoptée à la majorité.

2) Réglementation particulière sur la pêche les mercredis et les samedis

   M. Louis Aubry est contre la volonté de mettre la réglementation de la pêche accessible seulement les mercredis et les samedis. Il est proposé de changer la réglementation pour les lacs contingentés pour que ce soit deux jours consécutifs, soit le vendredi et le samedi, dans les meilleurs délais. En réponse, il est expliqué que la décision a été selon la demande du ministère à simplifier la réglementation ainsi que sur la pression de pêche. La proposition est secondée par M. Philippe Beaulac. Le vote est demandé. La proposition est rejetée.

3) Carte InterZEC

   M. Mario Armstrong se demande si on doit s'enregistrer sur la ZEC où nous avons le désir de circuler si nous possédons la carte InterZEC. En réponse, il est expliqué que la réglementation stipule que vous devez vous enregistrer sur votre ZEC d'appartenance.

4) Démantèlement des abris sommaires

   M. Yves Guillemette demande un suivi concernant le démantèlement des abris sommaires avec le ministère. Il est mentionné que cela n'a pas été très problématique sur la ZEC Chapeau-de-Paille. Les roulottes, les caches de chasse devenue des chalets illégaux ou autres installations qui ne sont pas mobiles seront ciblés. Il y aura un long processus de recherche de propriétaire et de gestion des installations illégales. En dernier recours, le ministère fera démanteler ou brûler les installations illégales.

5) Présentation de projets de plan de gestion/réglementation de pêche

   Il est proposé par M. Philippe Beaulac de présenter trois (3) projets de plan de gestion/réglementation de pêche lors des AGA afin que les propositions puissent être votées et que les modifications de proposition de gestion/réglementation de la pêche soient déposées

Document de travail

aux membres. M. Christian Amyott recommande d'utiliser les sondages pour avoir le pouls des membres afin d'être voté en AGA par la suite. La proposition est secondée par M. Claude Aubry. Le vote est demandé. La proposition est rejetée.

6) Stationnement

Il est proposé par M. Denis Bordeleau de relocaliser le stationnement qui est actuellement au bas de la paroi d'escalade. Après discussion, il est convenu que ce point sera traité lors du prochain conseil d'administration.

7) Feux de forêt

Il est proposé d'interdire les feux à ciel ouvert et les feux d'artifice à l'entrée de la ZEC. Il est répondu que la ZEC n'a pas le pouvoir d'interdire ou non les feux puisque c'est la SOPFEU qui s'en occupe. Cependant, il y aura effectivement de la sensibilisation qui sera faite et une meilleure communication à cet effet.

20. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Blanchette et secondé par Mme Isabelle Gélinas de lever l'assemblée. M. Yves Lafond déclare l'assemblée levée à 17h05.

21. Tirage des prix de présence

Mme Isabelle Gélinas et M. Marcel Beaudoin procèdent aux différents tirages des prix de présence.

_____

Jessy Mélançon, Président

Document de travail